

DÉMOCRATISER PAR EN HAUT ET PAR EN BAS



ENTRETIEN AVEC JULIEN TALPIN



Julien TALPIN est chargé de recherches en science politique au CNRS (CERAPS/Université de Lille). Il est co-directeur du Groupement d'intérêt scientifique « Démocratie et Participation », et membre des comités de rédaction des revues *Participations* et *Mouvements*.

Ses recherches portent sur la démocratie participative et l'engagement dans les quartiers populaires en France et aux Etats-Unis, ainsi que les entraves institutionnelles rencontrées par les militants. Il mène une étude ethnographique à Roubaix sur les transformations de l'encadrement des classes populaires, la vie associative et politique et l'expérience ordinaire des discriminations. Il s'intéresse également aux transferts et circulations des pratiques militantes de part et d'autre de l'Atlantique, à l'image de son étude sur le *community organizing*.

RÉSUMÉ

Pour répondre à la crise profonde que traverse notre démocratie, il est nécessaire de travailler sur les deux piliers de l'expérience démocratique : d'une part démocratiser les institutions représentatives et développer les mécanismes de démocratie participative pour que les citoyens puissent peser davantage, et d'autre part donner les moyens aux associations, aux collectifs qui jouent un rôle important dans l'organisation et la cristallisation des intérêts sociaux, d'une meilleure auto-organisation citoyenne.

Il existe aujourd'hui un consensus largement partagé au sein des sciences sociales quant à la crise profonde que traverse notre démocratie. Le mouvement des Gilets Jaunes a constitué à ce titre un ultime rappel. Il a en effet fortement interrogé la question démocratique, et au-delà, la possibilité pour les classes populaires de reconquérir une part de souveraineté, qu'elles ont le sentiment d'avoir perdu dans la mondialisation, la construction européenne, etc. De nombreux citoyens ont aujourd'hui le sentiment que les principales décisions qui guident leurs vies sont prises sans eux, ce que la science politique démontre par ailleurs.

« De nombreux citoyens ont aujourd'hui le sentiment que les principales décisions qui guident leurs vies sont prises sans eux. »

La démocratie participative est apparue pour répondre à ce constat partagé d'insatisfaction et de perte de souveraineté démocratique. Que ce soit le recours au débat public, les budgets participatifs ou les conseils citoyens, la plupart des expérimentations démocratiques, quand bien

même elles apportent une certaine plus-value, se sont avérées insuffisantes pour résorber cette crise.

Face à cette situation, je pense qu'il faut répondre à la crise démocratique à ces deux niveaux. Il faut travailler sur les deux piliers de l'expérience démocratique : démocratiser les institutions et donner les moyens d'une auto-organisation citoyenne.

DÉMOCRATISER LES INSTITUTIONS

Il existe de nombreuses propositions pour démocratiser nos institutions et notre système représentatif : limitation du cumul des mandats dans le temps, instauration d'une véritable dose de proportionnelle dans l'ensemble de nos scrutins, mise en cause du présidentielisme, démocratisation de l'échelon métropolitain, etc. Il est important de continuer à jouer cette carte de la démocratisation des institutions représentatives.

Il convient également d'approfondir les mécanismes de démocratie participative en les dotant de davantage de pouvoirs décisionnels. A ce titre, l'introduction d'un Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC) pourrait changer la donne. D'abord, parce qu'il émane d'une réelle demande

sociale. Ensuite parce que l'essentiel des critiques qui lui sont apportées tombent quand on envisage un dispositif mixte, un RIC délibératif. Le référendum n'est pas voué à être anti-délibératif. Ainsi, en 2005, la campagne référendaire sur le Traité constitutionnel européen a été l'occasion de moments d'intenses délibérations collectives, d'ébullition au sein de la société qui a permis d'accroître le niveau de compétences et d'information des citoyens avant le vote.

Les craintes relatives à la démocratie directe peuvent donc trouver des solutions procédurales. C'est une des pistes, pas la seule, pour démocratiser les institutions. Les RIC pourraient porter sur les grands projets d'aménagement ou de rénovation urbaine à tous les échelons : municipal, régional, national. Il y a déjà eu des expérimentations ces dernières années qui prouvent que cela marche plutôt bien, mais qu'il faudrait généraliser.

Au final, l'enjeu fondamental est d'avoir des espaces de co-construction des décisions où la parole des citoyens puisse peser davantage que cela n'a été le cas jusqu'à présent.

SOUTENIR PLUTÔT QU'ÉTOUFFER L'INITIATIVE CITOYENNE

Deuxième axe pour répondre à la crise démocratique : donner la capacité aux citoyens de s'auto-organiser. La démocratie ce n'est pas simplement des institutions, c'est également la manière dont les citoyens et les collectifs peuvent s'investir dans la vie de la cité. On a ainsi beaucoup mis l'accent sur le citoyen ordinaire, seul, sans attaches, alors que la participation, c'est aussi du collectif, d'autant plus pour les individus les plus désaffiliés qui ont besoin d'un collectif pour formuler leurs intérêts.

« Deuxième axe pour répondre à la crise démocratique : donner la capacité aux citoyens de s'auto-organiser. »

Alors bien entendu, tout le monde dit « les associations, les collectifs, c'est important pour la démocratie » mais aujourd'hui, nous avons une vie associative très précarisée – moi qui travaille beaucoup sur les quartiers populaires, je m'en rends bien compte, même si cela dépasse ces espaces-là. Baisse continue des subventions, financements par projet, suppression des emplois aidés, etc. Dans ce contexte, la dépendance

aux pouvoirs publics est très forte et grève les capacités d'auto-organisation des citoyens. Pour disposer de subventions ou de locaux pour se réunir il faut apparaître inoffensif ou vassalisé, alors qu'on aurait besoin d'autonomie.

Comme le soulignait déjà le rapport Bacqué-Mechmache sur la participation dans la Politique de la ville en 2013, il faut redéfinir les modalités de financement de la vie associative afin d'assurer des conditions propices à l'autonomie des collectifs citoyens. Ils faisaient à l'époque la proposition de création d'un Fonds d'interpellation citoyenne, l'idée étant d'une certaine façon d'autonomiser le financement de la vie associative des élus, qui se trouvent souvent dans une situation de juges et parties. Via ce fonds, le choix et la répartition des financements seraient à la charge d'une commission autonome ou d'une Autorité administrative indépendante. Les élus ne seraient plus en situation de mettre sous l'éteignoir les critiques émanant de la société. Le rapport Bacqué-Mechmache proposait l'instauration de ce fonds au niveau national mais il pourrait être décliné au niveau local via des commissions mixtes comprenant des élus, de la majorité et de l'opposition, des ad-

ministratifs, des personnes tirées au sort pour attribuer des subventions au niveau municipal.

Les deux piliers de l'expérience démocratique doivent s'alimenter : c'est en ayant des associations et des collectifs forts que les dispositifs participatifs que l'on aura créés - RIC, budgets participatifs, jurys citoyens - pourront mieux vivre. C'est typiquement ce que l'on avait observé à Porto Alegre au Brésil avec le budget participatif, dont l'importation française l'a dépecé de ses capacités décisionnelles et subversives.

Aujourd'hui, la démocratie française fonctionne mal car elle pêche sur ces deux tableaux : des instances de participation qui ne sont pas suffisamment dotées de pouvoirs et une société civile trop faible voire attaquée. Il faut jouer sur ces deux aspects si l'on veut sortir de l'ornière dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

Cet entretien fait partie de l'ouvrage collectif coordonné par Décider ensemble « [La démocratie bousculée. Quel renouvellement pour notre démocratie et nos systèmes de décisions ?](#) ».

Publié le 2 juillet 2020